

**Service Départemental à la Jeunesse,
à l'Engagement et aux Sports**

Besançon, le 25 juin 2026

Dossier suivi par : Florence SAINT-JEAN
Tél : 03 63 42 71 37
Mél : florence.saint-jean@ac-besancon.fr

COMMUNIQUE IMPORTANT

Passage en Alerte Canicule Rouge Jeudi 25/06/2026 à 12h00

A partir de 12h00 aujourd'hui, le 25 juin 2026, le département du Doubs passera en alerte canicule rouge.

Cela a donné lieu à la prise d'un arrêté préfectoral (en pièce jointe de ce communiqué), et qui précisant les éléments suivants :

Interdiction des manifestations sportives, des compétitions sportives et des rassemblement sportifs selon les modalités suivantes :

- A compter du début de l'alerte : jeudi 25 juin 2026 à midi et jusqu'à la fin de cet épisode
- Selon le territoire :
 - De 10h à 20h pour les arrondissements de Montbéliard et de Besançon
 - De 12h à 20h pour l'arrondissement de Pontarlier

Les activités sportives (entraînements, pratiques de loisir, séances non compétitives...) restent autorisées, si elles se déroulent dans des lieux et/ou des conditions adaptées à ces chaleurs extrêmes.

Il est à rappeler que les pratiques organisées : séances de club ou d'association, séances commerciales et autres, se déroulent sous la responsabilité de l'organisateur.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative grâce au lien suivant :

<https://www.sports.gouv.fr/sport-et-canicule-105>